



FÉDÉRATION D'HALTHÉROPHILIE DU QUÉBEC

POLITIQUE DE SÉLECTION DES ATHLÈTES, DES
ENTRAINEURS.ES, DES OFFICIELS.LES SUR LES
ÉQUIPES DU QUÉBEC

Année 2025

POLITIQUE DE SÉLECTION DES ATHLÈTES, DES ENTRAINEURS.ES, DES OFFICIELS.LES SUR LES ÉQUIPES DU QUÉBEC.

La FHQ fera appel à des entraîneurs.es et à des officiels.les pour assurer l'encadrement des athlètes lors de la participation de l'équipe du Québec à des événements nationaux et internationaux. La sélection des entraîneurs.res et des officiels.les se fera sur la base de critères de sélection présentés plus bas. Chaque sélection devra être approuvée par le CA de la FHQ.

ATHLÈTES

Critères d'admissibilités

- Être membre en règle de la FHQ
 - Affiliation payée pour l'année d'activités en cours.
 - La vérification des antécédents judiciaires doit être à jour. (Aux deux (2) ans).
- Le club de provenance doit être en règle avec la FHQ.
 - Affiliation payée pour l'année d'activités en cours.
 - La vérification des antécédents judiciaires doit être à jour pour tous.les membres du CA. (Aux deux (2) ans).
- Être identifié.e sur la liste Excellence/Élite/Relève (Liste déposée sur le site de la FHQ - Janvier 2024)
- Être libre de toute suspension en lien avec les politiques et règlements de la FHQ, de WCH et de toutes les politiques antidopage.

*Sans être sur la liste Excellence/Élite/Relève, l'athlète qui fait les standards des championnats nationaux peut, avec l'accorde de la FHQ, participer à la/aux compétitions à ses frais.

ENTRAÎNEUR.E

Critères d'admissibilités

- Être membre en règle de la FHQ
 - Affiliation payée pour l'année d'activités en cours.
 - La vérification des antécédents judiciaires doit être à jour. (Aux deux (2) ans).
- Le club de provenance doit être en règle avec la FHQ.
 - Affiliation payée pour l'année d'activités en cours.
 - La vérification des antécédents judiciaires doit être à jour pour tous.les membres du CA. (Aux deux (2) ans).
- L'entraîneur.e doit avoir le statut PNCE Compétition-Développement certifié.e.
- L'entraîneur.e doit être libre de toute suspension.

Modalité de sélection (par priorité)

1. Selon le nombre d'athlète issu d'un même club/ou suivis.es par le.la même entraîneur.e sur l'équipe. (Les athlètes doivent être sur la liste ExcellenceÉlite/Relève).
2. Doit avoir fait la démonstration qu'il.elle adhère et fait la promotion des valeurs, politiques et règlements de la FHQ.
3. Doit faire preuve d'ouverture et de flexibilité pour s'adapter aux changements et aux imprévus.
4. Avoir à cœur la collaboration, le travail d'équipe au sein de la fédération et avec d'autres entités sportives et le respect des protocoles établis par les organismes dirigeants dans le cadre d'événements provinciaux, nationaux et internationaux.
5. Doit posséder de solides compétences de leadership, une bonne capacité à motiver les athlètes et à communiquer efficacement avec eux.elles.
6. Démontrer une éthique personnelle et professionnelle irréprochable à l'intérieure et à l'extérieure de la sphère de l'haltérophilie.

*Sans être désigné.e, un.e entraîneur.e peut, avec l'accord de la FHQ, participer à la compétition à ses frais.

OFFICIEL.LE

Critères d'admissibilités

- Être membre en règle de la FHQ
 - Affiliation payée pour l'année d'activités en cours.
 - La vérification des antécédents judiciaires doit être à jour. (Aux deux (2) ans).
- Le club de provenance doit être en règle avec la FHQ.
 - Affiliation payée pour l'année d'activités en cours.
 - La vérification des antécédents judiciaires doit être à jour pour tous.les membres du CA. (Aux deux (2) ans).
- Avoir le statut d'officiel.le national.e pour les compétitions nationales
- Avoir le statut d'officiel.le international.e pour les compétitions internationales
- Doit être libre de toute suspension

Modalité de sélection (par priorité)

1. Doit avoir fait la démonstration qu'il.elle adhère et fait la promotion des valeurs, politiques et règlements de la FHQ.
2. Doit faire preuve d'ouverture et de flexibilité pour s'adapter aux changements et aux imprévus.
3. Avoir à cœur la collaboration, le travail d'équipe au sein de la fédération et avec d'autres entités sportives et le respect des protocoles établis par les organismes dirigeants dans le cadre d'événements provinciaux, nationaux et internationaux.
4. Doit posséder de solides compétences de leadership, une bonne capacité à motiver les athlètes et à communiquer efficacement avec eux.elles.
5. Démontrer une éthique personnelle et professionnelle irréprochable à l'intérieure et à l'extérieure de la sphère de l'haltérophilie.